

## Factsheet

### Conseiller en gestion de patrimoine avec brevet fédéral/ AWM®

Le programme couvre les compétences clés nécessaires aux conseillers, à savoir les domaines de la gestion de patrimoine, des instruments financiers, du droit et de la fiscalité.

#### Public cible

Pour tous les conseillers actifs dans les domaines de l'investment advisory, de la planification financière, de la gestion de patrimoine et du private banking.

#### Contenu

##### Gestion de patrimoine

- L'accumulation du patrimoine
- L'accumulation de richesses, discovery, marketing
- La tolérance au risque du client
- Gestion de portefeuille
- Analyse fondamentale et analyse technique
- Analyser et choisir des fonds de placement
- Catégories d'actifs non traditionnelles et de leurs structures
- Investir à l'international
- Données de base sur les solutions de portefeuille
- Gestion des risques d'investissement
- Surveillance et évaluation de la performance du portefeuille
- Investissement durable et socialement responsable

##### Instruments financiers

- Marché monétaire
- Obligations
- Actions
- Forwards
- Futures
- Options
- Fonds
- Produits structurés

##### Droit

- Exercice d'une activité de prestataire financier
- Acquisition / démarchage d'un client
- Processus d'acceptation d'un client
- La dimension d'investissement d'un client
- Ouverture d'une relation d'affaire avec un client
- Mandats de gestion
- Utilisation de produits financiers
- Droit administratif et pénal : règles applicables
- Litiges entre les clients et la banque
- Règles spécifiques aux interactions avec d'autres intermédiaires

##### Fiscalité

- Modèle de revenus standard
- Calcul de revenus imposables issus d'instruments financiers assimilés aux actions et aux obligations

#### Admission

La formation se fait en cours d'emploi, pour être admis aux examens de brevet un minimum d'expérience professionnelle dans le secteur financier est requis : Apprentissage/maturité 3 ans

Apprentissage/maturité	3 ans
Licence d'une haute école	2 ans
Maîtrise universitaire	1 an

#### Forme

Distance-learning, début à tout temps

#### Durée

Environ 200-300 heures (pour conseillers sans expérience), s'adapte en fonction de la formation et de l'expérience antérieure.

#### Examen

Forme 2 examens, dont un avec questions à choix multiples et un avec questions ouvertes

Dates juin, novembre

#### Certifications et reconnaissance

Brevet fédéral de conseiller en gestion de patrimoine et Associate Wealth Manager AWM®, reconnu sur le plan international. L'utilisation du titre AWM est soumise à l'adhésion à la Swiss Financial Analysts Association SFAA.

« Le programme transmet les connaissances de base complètes en gestion de patrimoine »

#### Lieux

Examen Genève, Zurich

#### Langues

Matériel d'étude plateforme d'apprentissage en anglais  
Scripts par chapitre (pdf) disponibles en français, allemand, anglais

Examen français, allemand, anglais, italien

#### Coûts

Formation CHF 4'600

Examen CHF 1'300

La Confédération rembourse 50% des coûts de la formation aux étudiants (conditions voir [www.sbf.admin.ch](http://www.sbf.admin.ch)). Les coûts de l'examen de CHF 1'300 ne font pas l'objet du remboursement.

#### Pour tout question ou renseignement complémentaire

AZEK } +41 (0)44 872 35 35  
Feldstrasse 80 ✉ [info@azek.ch](mailto:info@azek.ch)  
8180 Bülach [www.azek.ch](http://www.azek.ch)